

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2016110010	21/02/2017

Référence de la décision : A/CT/2017-02-170

Agrément de sécurité de Eiffage Rail Express (ERE), en tant que gestionnaire de l'infrastructure

A été délivré à la société Eiffage Rail Express (ERE), un agrément de sécurité de gestionnaire de l'infrastructure pour une période de cinq ans, à compter du 21 février 2017.

Cet agrément est valable jusqu'au 21 février 2022.